

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 28 août 2020
N° de dossier : 115805.00194/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative au Programme GDP Affaires
R-4041-2018 Phase 2

Chère consœur,

La FCEI donne suite à la demande de la Régie de commenter sur le texte des tarifs provisoires GDP Affaires déposé par HQD à la pièce B-0067.

Ce texte reprend les caractéristiques du Programme qui a mené à la décision D-2019-164, rendue le 2 décembre 2019, et qui n'a pas fait l'objet d'une demande de révision.

Cette dernière décision rendue il y a presque 9 mois est toujours effective et produit ses pleins effets juridiques quant à l'existence d'une offre à faire aux clients GDP Affaires.

Quant à cet aspect, la FCEI considère que le tarif provisoire devrait être autorisé tel que soumis.

Par sa lettre du 27 août (B-0069), HQD demande la suspension du présent dossier jusqu'à l'issue d'une décision finale dans le dossier de la demande de contrôle judiciaire déposée plus tôt cette semaine en Cour supérieure à l'égard des deux décisions de la Régie dont le contrôle judiciaire est demandé (D-2020-095 et D-2020-105).

Rappelons que ces deux dernières décisions produisent encore aujourd'hui et tant qu'une décision n'aura pas été rendue par la Cour supérieure à l'effet contraire leurs pleins effets juridiques et sont donc exécutoires. Le simple dépôt d'une demande de suspendre le dossier ne peut empêcher le processus de suivre son cours.

Afin d'éviter que l'offre GDP Affaires ne tombe dans les limbes réglementaires et qu'aucune offre ne soit faite aux clients pour la saison 2020-2021, la FCEI croit qu'il est urgent que la Régie autorise, dans les prochains jours, ledit tarif provisoire, ce qui n'empêchera pas le débat d'avoir lieu devant les instances appropriées en temps utile.



FASKEN

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Turmel', written in a cursive style.

André Turmel
AT/ld

